



Administration Communale de
Schiffflange



Economie circulaire au niveau communal

Table-ronde sur la mise en oeuvre de l'économie circulaire
au niveau communal
14 septembre 2017



Possibilité de mise en œuvre de l'économie circulaire au niveau communal

Par:

- A) Des règles urbanistiques
- B) L'organisation d'espace et de de la bonne gestion des matériaux
- C) Un maillage intelligent des options de mobilité
- D) Une application bien réfléchie de la gestion des déchets
- E) La production et la distribution d'énergie locale
- F) La production et la promotion de produits régionaux
- G) L'organisation d'achats en commun



Possibilité de mise en œuvre de l'économie circulaire au niveau communal

Par:

- A) **Des règles urbanistiques**
- B) L'organisation d'espace et de la bonne gestion des matériaux
- C) Un maillage intelligent des options de mobilité
- D) Une gestion bien réfléchie de la gestion des déchets
- E) La production et la distribution d'énergie locale
- F) La production et la promotion de produits régionaux
- G) L'organisation d'achats en commun



Possibilité de mise en œuvre de l'économie circulaire au niveau communal

A) Les règles urbanistiques appliquées dans la commune

Critères fixés dans les PAP pour un développement durable

- Prévoir la gestion durable des eaux de pluies
- Exigence de récupérer et de réutiliser les eaux de pluies
- Exigence de se raccorder au réseau de chaleur
- Exigence d'utiliser toiture pour production d'énergie
- Utiliser produits avec label CE et produits bois labellisés FSC ou PEFC...



Possibilité de mise en œuvre de l'économie circulaire au niveau communal

A) Les règles urbanistiques appliquées pour une ZAE en voie d'élaboration

Utilisation rationnelle de surfaces

- Augmenter la densité sur les parcelles
- Faire abstraction de l'aménagement d'une surface verte par parcelle mais aménager plutôt une surface verte commune d'une haute valeur écologique et d'une haute valeur de récréation
- Eviter le gaspillage de surfaces par l'aménagement d'infrastructures communes telles que places de stationnement, rampes et chemins d'accès, quais de livraison, aires de rebroussement, aires de stockage, locaux utilitaires, locaux techniques communs....



Possibilité de mise en œuvre de l'économie circulaire au niveau communal

B) L'organisation d'espace et de la bonne gestion des matériaux

Location de surfaces

- Co-working places
- Location surfaces communales aux commerçants à des prix abordables
- Mise à disposition de parcelles par droit de superficie
- Mise à disposition de locaux par droit de superficie



Possibilité de mise en œuvre de l'économie circulaire au niveau communal

B) L'organisation d'espace et de la bonne gestion des matériaux envisageable pour une ZAE en voie d'élaboration

Location de solutions

- Location d'un bâtiment modulable et pré-équipé, démontable après usage
 - Location charpente, dalles, revêtements, équipements techniques e.a.
- Sharing tools and store rooms or storage areas
- Mise à disposition de l'éclairage



Possibilité de mise en œuvre de l'économie circulaire au niveau communal

B) L'organisation d'espace et de la bonne gestion des matériaux envisageable pour une ZAE en voie d'élaboration

Location de services

- Installation d'une crèche pour les enfants du personnel travaillant dans la zone
- Aménagement d'espaces de récréation et de détente pour le personnel de la zone
- Restauration pour le personnel de la zone



Possibilité de mise en œuvre de l'économie circulaire au niveau communal

C) Un maillage intelligent des options de mobilité

Pousser la mobilité active par la mise en place d'infrastructures adéquates

- Traversée de la localité via piste cyclable en site propre
- Piste cyclable vers ZAE Herbett et connexions d'autres lieux de travail
- Connexion avec réseau national

Sharing mobility

- Vélosharing « Vël'ok »
- Car-sharing et location d'un « Parkhaus »
- « Ruffbus »



Possibilité de mise en œuvre de l'économie circulaire au niveau communal

D) Une application bien réfléchie de la gestion des déchets

Réduction déchets ménagers réalisée par

- Nouveau règlement incitatif a diminué la quantité de déchets ménagers
- Principe pollueur-payeur appliqué dans maisons plurifamiliales par l'exigence d'utiliser système e-container

Réduction emballages à élaborer

- Cupsystèmes
- Motivation commerçants d'accepter la vente de produits sans emballage dans récipients réutilisable apportés par clients



Possibilité de mise en œuvre de l'économie circulaire au niveau communal

D) Une application bien réfléchie de la gestion des déchets

Recyclage augmenté par

- Quantité de papiers, verres et PMC doublées suite à mise en application d'un nouveau règlement incitatif
- Exigence pour maisons plurifamiliales de 20 unités d'installer un centre de recyclage interne

Réutilisation

- Biodéchets transformés en composte et biogaz



Possibilité de mise en œuvre de l'économie circulaire au niveau communal

E) La production et la distribution d'énergie locale

- Production locale d'énergie par 3 installations de cogénération
- Réseau de chaleur communal avec possibilité de raccordement pour chaque intéressé
- Installation de cogénération avec biomasse, issue des forêts communales, en planification
- Mise à disposition de toitures publiques ou privées pour installations de production d'énergie solaire par coopératives



Possibilité de mise en œuvre de l'économie circulaire au niveau communal

F) La production et la promotion de produits régionaux

- Urban gardening (mise à disposition surfaces et bacs par commune)
- Urban farming (idées à élaborer)
 - Projet en élaboration pour la production maraîchère sur ancien site agricole avec le concours de personnes dans mesures de réinsertion d'emploi
 - Possibilité de production sur les toitures des halls de la zone d'activités économiques
- Miel (collaboration étroite avec commune, financement initial, chalet et panneaux didactiques)
- Verger (plantation par citoyens sur surfaces communales)
- Action sans pesticides soutient la production locale et régionale de produits sains



Possibilité de mise en œuvre de l'économie circulaire au niveau communal

G) L'organisation d'achats en commun

- Achat commun de produits consommables (p.ex. achat en commun de papier et matériel de nettoyage par PROSUD)
- Gestion centralisée des achats de matériaux des entreprises (à élaborer)
- La législation sur les marchés publics permet de fixer des critères précis en matière de durabilité ce qui est propice en vue de promouvoir les produits locaux et régionaux



Administration Communale de
Schiffflange



Merci fir d'Nolauschteren